



HAL
open science

L'Architecture universitaire des Trente glorieuses

Christian Hottin

► **To cite this version:**

Christian Hottin. L'Architecture universitaire des Trente glorieuses. Universités et grandes écoles à Paris. Les palais de la Science, 222 p., Action artistique de la Ville de Paris, p. 187-191, 1999, Paris et son patrimoine. halshs-00088720

HAL Id: halshs-00088720

<https://shs.hal.science/halshs-00088720v1>

Submitted on 4 Aug 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ARCHITECTURE UNIVERSITAIRE
DES TRENTE GLORIEUSES
Des temples du savoir à l'université de masse

Christian HOTTIN

Chef de la Mission ethnologie

DAPA – Ministère de la culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

Une époque de mutations

En 1945 se dresse au cœur de Paris la carcasse vide de la Faculté de Médecine de la rue des Saints-Pères : commencé sous la troisième République, le chantier ne sera terminé qu'en 1953. Avant même d'être achevé, cet édifice paraît un mastodonte, peu adapté aux mutations de l'enseignement universitaire et relevant d'une esthétique dépassée.

Dès les années cinquante, l'augmentation du nombre d'étudiants à Paris va entraîner de profondes transformations dans les édifices existants : en maints endroits, les architectes sont contraints de défaire les œuvres de leurs prédécesseurs pour gagner de la place. Le mobilier des amphithéâtres est transformé pour augmenter leur capacité d'accueil, tandis que la décoration murale fait bien souvent les frais des nécessaires modernisations techniques (sonorisation, installation d'écrans de projection). Les grandes écoles connaissent les mêmes difficultés, en particulier l'Ecole Centrale et l'Ecole Polytechnique : elles ont épuisé toutes les possibilités d'accroissement de superficie sur leur site d'origine.

Une vague de constructions sans précédent débute alors. Dans le cadre de l'Université de Paris, ce mouvement revêt deux formes, qui procèdent de la même volonté politique mais traduisent des partis architecturaux radicalement opposés. Tandis que certaines opérations pratiquées dans Paris intra-muros perpétuent la tradition de la construction massive, occupant tout ou partie d'un bloc, les campus édifiés à la périphérie de la capitale (Orsay, Nanterre) offrent le spectacle de bâtiments dispersés au milieu d'un paysage urbain en voie de densification. Tandis que les unes font survivre la forme du palais universitaire (et la signification symbolique de cette forme : une institution élitiste) et

L'enracinement séculaire du monde étudiant dans la ville, les autres participent de la construction d'une nouvelle représentation de l'université, image que les transformations institutionnelles et pédagogiques nées des réformes de 1968 contribueront à imposer : l'université vouée à l'enseignement de masse. Paradoxalement, bien qu'ils offrent au visiteur l'aspect extérieur d'un campus, les nouveaux sites choisis pour le développement des grandes écoles scientifiques sont le lieu d'épanouissement d'un mode de vie totalement différent. Les sommes considérables investies dans la construction de ces ensembles créent les conditions d'une vie totalement autonome sur le site, tandis que leur éloignement du centre de l'agglomération semble provoquer un repli de la communauté sur elle-même.

Construire l'Université au cœur de Paris

Jussieu, Assas, la Maison des Sciences de l'Homme : autant d'établissements d'enseignement supérieur implantés en plein centre de Paris, sur les marges du quartier Latin. En dépit de l'architecture métallique qui les caractérise tous trois, ces édifices entretiennent des rapports étroits avec les constructions de la génération précédente

Un ensemble assure à lui seul la continuité entre les chantiers de la troisième République et ceux de l'Après-guerre : La première tranche du campus de Jussieu, composée de deux corps de bâtiments perpendiculaires élevés sur le quai Saint-Bernard. Louis Madeline, qui fut auparavant l'architecte de la Faculté de Médecine, les a conçus en 1957. Bien que leurs structures diffèrent (métallique pour l'un, en béton pour le second) ces deux édifices présentent le même aspect extérieur. Comme dans les constructions plus anciennes, la structure n'est pas apparente. En outre, l'aspect général de la façade donnant sur le quai n'est pas sans rappeler celui de la Faculté de Médecine : des lignes verticales fortement accentuées, plusieurs étages disposés en retrait et deux massifs pavillons faisant légèrement saillie. Les liens de cet ensemble avec l'architecture universitaire de l'entre-deux-guerres sont encore plus sensibles, lorsque, le recul aidant, on découvre la parfaite régularité et le caractère symétrique de cette façade où les avant-corps se succèdent à intervalles réguliers.

Dans la deuxième tranche de construction de la Faculté des Sciences de Jussieu, tout comme à la Maison des Sciences de l'homme, on observe en outre des caractères spécifiques de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre qui placent ces projets dans la continuité des plus prestigieuses réalisations du tournant du siècle. En effet, une volonté politique (à travers l'action d'André Malraux) sous-tend ces différents projets : dans les deux cas se retrouve le désir de produire une œuvre exceptionnelle, dotée d'une grande valeur symbolique. Ce désir favorise la liberté des

architectes, qui peuvent concevoir des œuvres originales, en rupture avec le tissu urbain environnant et d'une monumentalité indiscutable. La présence d'un financement privé (la fondation Ford dans le cas de la Maison des Sciences de l'homme) est un autre point commun avec les palais du savoir des époques antérieures¹.

De nouvelles œuvres d'art

Enfin, notamment sur le site de Jussieu, les œuvres d'art occupent une place considérable : est ainsi perpétué un souci d'embellissement des édifices universitaires jamais démenti depuis plus d'un siècle. Les modes de financement ont évolué, puisque aux commandes suscitées par les architectes ou les universitaires a succédé la règle du « 1% »². Peintures et sculptures continuent de renforcer le prestige des lieux. Une rupture est pourtant perceptible. En effet, on s'affranchit du souci décoratif, qui subordonnait étroitement l'œuvre à l'architecture, pour adopter un autre parti : l'architecture est valorisée par la confrontation des bâtiments avec des œuvres indépendantes. En outre, le lien traditionnel entre le thème des œuvres et la fonction des édifices est abandonné. Ainsi, les deux ensembles de constructions distincts qui composent Jussieu, si différents dans leur conception architecturale, le sont également par leurs œuvres d'art. *La Vue et les Eléments*, *L'Etude devant l'Univers* et *La ronde des Energies*, trois toiles marouflées dans les escaliers des bâtiments conçus par Madeline³, sont des œuvres d'artistes vieillissants, habitués des commandes publiques à l'époque révolue de la direction des beaux-arts⁴. Planson, Soubervie et Despierre restent fidèles à la peinture figurative pour traiter des thèmes dont le symbolisme parfois confus fait référence au monde scientifique. L'œuvre en deux dimensions, destinée à s'insérer dans un pan de mur, est dépourvue d'autonomie et est sensée servir l'architecture intérieure qui l'accueille⁵. Albert, qui conçoit dès 1964 le programme décoratif de la deuxième tranche des travaux, procède fort différemment : il fait appel à des artistes d'une autre génération (Jean Arp, Victor Vasarély). Dans cette partie du campus, l'art non figuratif

¹ La fondation Rockefeller a largement aidé au développement de la Cité Internationale Universitaire. La marquise Arconati-Visconti fut un des principaux mécènes de l'Université de Paris sous la troisième République.

² Voir : *Art, Architecture Université : Le 1% culturel à travers les constructions universitaires, actes des journées d'études nationales, 16 et 17 juin 1994*, Grenoble, Les presses du réel, 1994, 180 p.

³ Ces toiles sont installées en 1961. Elles se trouvent aujourd'hui dans un état médiocre et mériteraient d'être restaurées.

⁴ On n'a pu retrouver les dossiers de commande de ces trois peintures. Planson a participé en 1937 à la décoration de l'Institut National Agronomique (peintures destinées aux amphithéâtres) ; Despierre a été chargé en 1941 de l'exécution de deux panneaux destinés au vestibule des travaux pratiques de la Faculté de Pharmacie (*Lavoisier dans son Laboratoire* et *Mesure du métabolisme de base*).

s'impose, tandis que l'insertion des œuvres dans les cours intérieures met en évidence des créations aussi originales que *Le Labyrinthe*⁶ ou *Le Petit Théâtre*⁷.

Les campus à la française

Le mouvement de construction des établissements universitaires à la périphérie des centres urbains n'est pas propre à l'agglomération parisienne⁸. Les décennies qui voient naître Orsay, Nanterre et Villetaneuse sont aussi celles du développement de Talence (Bordeaux), Ranguel et le Mirail (Toulouse) ou Olivet (Orléans). Le manque de place et le coût très élevé des terrains plaident en faveur de l'abandon des centres. Cette idée était envisagée depuis longtemps, mais seule la pression démographique croissante des années de l'Après-guerre allait la transformer en réalité. En revanche, il ne semble pas que les campus anglo-saxons aient servi de modèle ou de référence pour les concepteurs de ces différents projets : cette comparaison a souvent été faite, mais «après-coup»⁹. Conçus pour répondre aux besoins d'un monde universitaire en complète mutation, ces édifices relèvent d'une conception architecturale totalement différente de ceux de la génération précédente. Comme le fait remarquer Sabine Delanes : « *Les années soixante semblent inaugurer un basculement de l'architecture universitaire qui, d'architecture monumentale, ponctuelle, élaborée comme celle des lieux phares d'une ville devient une architecture courante et comparable en bien des points (...) à l'architecture du logement dans cette période* »¹⁰. Les caractères essentiels de cette architecture sont la typification¹¹, l'industrialisation et la normalisation. C'est lors des IV^e et V^e plans qu'est décidée l'industrialisation des constructions universitaires. Confrontés au choix à faire entre industrialisation ouverte¹² et industrialisation

⁵ Néanmoins, les principes de décoration picturale suivis un demi-siècle plus tôt sont désormais totalement négligés : aucune bordure n'est ménagée pour assurer la transition entre la toile et le mur qui l'environne et la supporte. En outre, il n'a pas été prévu d'harmoniser les couleurs des escaliers et les tonalités des œuvres.

⁶ Blocs de teck de François Stahly mis en place en 1968 dans la cour 22-33.

⁷ Bronze de Jean Arp, agrandissement de l'œuvre originale (1959) installé en 1972 dans la cour 26-25.

⁸ Voir : Merlin (Pierre), *L'urbanisme Universitaire en France*, Rapport pour le Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale des enseignements supérieurs, Sous-direction des constructions, Laboratoire théorie des mutations urbaines (URA-CNRS 1244), octobre 1994, 162 p.

⁹ Par exemple, on a qualifié le campus de la Source à Orléans «*d'Oxford à la Française*».

¹⁰ Delanes (Sabine), *Histoire de l'Architecture universitaire en France des années soixante aux années quatre-vingt dix*, mémoire de DEA, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1997, 115 ff. dact. , p. 44.

¹¹ « *Par typification, on entend la mise au point de plans-types, conséquence de l'industrialisation et de la situation d'urgence* ». Delanes (Sabine), *op. cit.* , p. 43.

¹² Il s'agit de «*la préfabrication des éléments isolés standardisés, y compris la fabrication d'éléments du gros œuvre. Ceux-ci peuvent alors être produits en grande série et insérés dans n'importe quel type de construction* ». Delanes (Sabine), *op. cit.* , p. 45.

globale¹³, les auteurs du rapport général de l'équipement scolaire et universitaire (V^e plan), se prononcent en faveur d'une industrialisation ouverte : on refuse donc pour l'architecture universitaire la possibilité d'une reproduction à l'infini d'un modèle unique. C'est reconnaître implicitement que l'institution universitaire appelle une architecture dotée d'une certaine qualité formelle (à la différence, par exemple, de celle des CES ou CEG). Néanmoins, cette individualisation architecturale des édifices universitaire fortement bridée par le choix de l'industrialisation ouverte des éléments et l'adoption de la normalisation des constructions.

L'architecture de ces campus relève donc d'une conception d'ensemble et d'une mise en œuvre fort différente de celles qui caractérisent les édifices des générations antérieures et quelques réalisations contemporaines exceptionnelles. De même, les modalités d'analyse sociologiques ou ethnologiques du lieu seront totalement différentes : l'architecture est nouvelle, la population qui l'habite aussi.

Campus des grandes écoles

En 1964 l'Ecole des hautes Etudes Commerciales quitte son immeuble du boulevard Malesherbes et s'installe à Jouy-en-Josas. En 1969, L'Ecole Centrale des Arts et Manufactures abandonne les locaux devenus trop étroits de la rue Montgolfier pour un nouveau campus situé à Châtenay-Malabry. Enfin, en 1976, une nouvelle promotion de Polytechniciens prend possession des locaux de Palaiseau¹⁴ : Le 5 de la rue Descartes n'abrite plus que l'association des anciens élèves de l'Ecole. Comme dans le cas des universités, l'installation à la périphérie de la capitale a été dictée par le manque de place et l'impossibilité de poursuivre l'extension sur le site primitif. En revanche, dans tous les cas, cette opération s'est accompagnée de l'abandon des anciens locaux. S'il est légitime de parler de campus pour désigner ces implantations, force est de reconnaître qu'ils n'ont qu'un rapport très lointain avec les constructions universitaires contemporaines : une volonté politique très forte et un virulent débat au sein de la communauté polytechnicienne ont abouti au déménagement de 1976. A l'Ecole Centrale, c'est l'institution elle-même, avec l'appui et la participation du groupe, qui a pris en charge l'ensemble des opérations afin de résister au projet politique d'une délocalisation en province. Les architectes choisis (anciens grand prix de Rome à Polytechnique, centraliens et architectes des bâtiments civils à Châtenay-Malabry) ont produit des œuvres originales, qui

¹³ L'industrialisation globale est «fondée sur la fabrication de la totalité des éléments concourant à la réalisation d'un ou plusieurs modèles. Ces derniers étant des établissements complets qui peuvent être mécaniquement répétés, aux variantes près imposées par l'adaptation au terrain». Delanes (Sabine), *op. cit.*, p. 45.

¹⁴ Voir : Brisseau (Néva), « Le transfert à Palaiseau », *Le Paris des Polytechniciens*, Paris, DAAVP, 1994, 299 p., p. 44-49.

correspondent à la réalisation d'un double programme : scientifique, pour la mise en œuvre des enseignements, et symbolique, l'architecture traduisant dans ces deux situations l'image préexistante de l'institution et devant contribuer à la pérennité du groupe. Centrale et Polytechnique sont des architectures du pouvoir. Par leur relatif isolement géographique elles traduisent, encore mieux que ne le faisaient leurs anciennes implantations, les modalités de formations des élites de la société française.

Christian HOTTIN

Chef de la Mission ethnologie

DAPA – Ministère de la culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

Une version remaniée et illustrée de ce texte a été publiée dans :

“ L'Architecture universitaire des Trente glorieuses ”, *Universités et grandes écoles à Paris, Les palais de la Science*, Paris, AAVP, 1999, 222 p., p. 187-191.

Les réflexions présentées ont été poursuivies et approfondies dans un autre article :

“ Les délices du campus ou le douloureux exil : trois grandes écoles parisiennes face à leur transfert (1950 —1980) », *L'architecture scolaire, essai d'historiographie internationale* (Anne-Marie Châtelet et Marc Le Cœur dir.) numéro spécial de la *Revue d'histoire de l'éducation*, n° 102, mai 2004), p. 267 - 293. [parution début 2005]

Ce texte est également disponible sur HAL-SHS (notice halshs-00078749)